

**SPARTAN CHEMICAL COMPANY, INC.
SIMDUT FICHE SIGNALÉTIQUE**

SECTION I : INFORMATIONS SUR LE PRODUIT

**IDENTIFICATEUR DU PRODUIT
NABC DEODORIZING RIM CAGES**

USAGE DU PRODUIT : Désodorisant de cuvettes de cabinets

NOM DU FABRICANT ET L'ADRESSE
Spartan Chemical Company, Inc.
1110 Spartan Drive, Maumee, OH 43537 USA

N° DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE MÉDICALE
888/314-6171 (24 Heures)
INFORMATIONS SUR LE PRODUIT
800/537-8990

SECTION II : INGRÉDIENTS DANGEREUX :

N° CAS	% W	NOM(S) CHIMIQUE(S)	VLE			DL50	CL50
			MPT mg/m ³	LECT mg/m ³	Plafond mg/m ³		
7757-82-6	45-55	Sulfate sodique	----	Non établies	----	Non disponible	Non disponible
57-55-6	25-35	Propylèneglycol	----	Non établies	----	Non disponible	Non disponible
25155-30-0	10-15	Dodécylbenzènesulfonate de sodium	----	Non établies	----	Non disponible	Non disponible
8052-48-0	5-10	Savon sodique de suif	----	Non établies	----	Non disponible	Non disponible
3844-45-9	1-5	Bleu brillant F.C.F., sel disodique	----	Non établies	----	Non disponible	Non disponible
Spécialité	1-5	Parfum	----	Non établies	----	Non disponible	Non disponible

SECTION III : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

POINT D'ÉBULLITION > 100° C (212° F)	DENSITÉ (H₂O = 1) 1,20	% DE SOLIDE SUR LA MASSE 100
PRESSION DE LA VAPEUR Non établies	TAUX D'ÉVAPORATION (acétate de butyle = 1) < 1	POINT DE CONGÉLATION Non disponible
DENSITÉ DE LA VAPEUR (AIR = 1) Non établies	APPARENCE ET ODEUR Bloc bleu plein, parfum frais	SOLUBILITÉ DANS L'EAU Complète
pH NA		SEUIL DE L'ODEUR Non disponible
COEFFICIENT DE RÉPARTITION EAU/HUILE Non disponible		ÉTAT PHYSIQUE Gaz__ Liquide__ Solide <u>X</u>

SECTION IV : RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

POINT D'ÉCLAIR > 100° C (212° F)	MÉTHODE DE DÉTERMINATION ASTM - D56	LIMITE D'INFLAMMABILITÉ Non établies
MOYENS D'EXTINCTION Ce produit n'entretient pas la combustion.	CONDITIONS D'INFLAMMABILITÉ Sans objet	TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION Sans objet
PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUSE Non établies		DONNÉES SUR L'EXPLOSIBILITÉ Sans objet
INSTRUCTIONS SPÉCIALES EN CAS D'INCENDIE Utiliser un appareil respiratoire autonome pour une protection maximale des voies respiratoires. On peut utiliser de l'eau pour refroidir les conteneurs à condition qu'ils ne comportent ni fissures ni fuites.		
RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION Les produits de combustion sont toxiques.		

SECTION V : RÉACTIVITÉ

STABILITÉ : STABLE X **CONDITIONS D'INSTABILITÉ** **CONDITIONS DE RÉACTIVITÉ**
Non établies Non établies
INCOMPATIBILITÉ (SUBSTANCES À ÉVITER)
Oxydants forts
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUSE Non établies

SECTION VI : PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

VOIES DE PÉNÉTRATION PRINCIPALES : Contact oculaire, Contact avec la peau, Ingestion, Inhalation
LIMITES D'EXPOSITION
Non établies pour ce mélange.
EFFETS D'UNE EXPOSITION AIGÜE :
CONTACT OCULAIRE : Risque de provoquer une irritation des yeux accompagnée de symptômes tels que douleur et rougeur.
CONTACT AVEC LA PEAU : Risque de provoquer une irritation cutanée mineure accompagnée de symptômes tels que douleur et rougeur.
INGESTION : Risque d'être nocif en cas d'ingestion. Les symptômes peuvent inclure troubles intestinaux, nausée et diarrhée.
INHALATION : Aucun effet nocif attendu.
EFFETS D'UNE EXPOSITION CHRONIQUE : Non établies
PROPRIÉTÉ IRRITANTE **SENSIBILITÉ AU PRODUIT** **CANCÉROGÉNICITÉ**
Risque de provoquer une irritation de la peau et des yeux. Non disponible Non
EFFETS TOXIQUES
SUR LA REPRODUCTION **TÉRATOGENICITÉ** **MUTAGÉNICITÉ** **EFFETS TOXIQUES SYNERGITIQUES**
Non disponible Non disponible Non disponible Non disponible

SECTION VII : MESURES PRÉVENTIVES

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNELLE / MESURES D'INGÉNIERIE :
Le port de gants et de lunettes de protection contre les produits chimiques n'est pas obligatoire avec une utilisation normale. Fournir une bonne aération générale.
MESURES EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT : Le produit comporte des éléments pleins. Ramasser pour retraitement ou évacuation.
MÉTHODES POUR DISPOSER DES DÉCHETS : Assurer la conformité aux réglementations en vigueur.
MÉTHODE DE MANUTENTION : Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas goûter ou avaler.
EXIGENCES D'ENTREPOSAGE : Ne pas entreposer à des températures supérieures à 49° C (120° F). Laver abondamment après toute manipulation. Garder hors de la portée des enfants.
RENSEIGNEMENTS D'EXPÉDITION : Non réglementé. Description d'expédition : Désodorisants, n.s.a.

SECTION VIII : PREMIERS SOINS

YEUX : Rincer les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles cornéennes. Appeler un médecin si l'irritation persiste.
PEAU : Laver abondamment la peau à l'eau et au savon.
INGESTION : Ne pas provoquer de vomissement. Appeler un médecin quant au traitement à suivre. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne qui a perdu connaissance.
INHALATION : En cas d'irritation des voies respiratoires ou vertiges, faire sortir la victime à l'air frais. Appeler un médecin si l'irritation persiste.

SECTION IX : RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION

NABC DEODORIZING RIM CAGES
DATE D'ÉMISSION : Mars 20, 2014
REMPLE : Mars 7, 2011
APPROUVÉ PAR : Ronald T. Cook/ Manager Regulatory Affairs/ Spartan Chemical Company, Inc.
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE : 800/537-8990